

Intervention de Catherine Edel-Laurent  
Point N° 3 057/04/2025  
Délégations permanentes du maire

M. le Maire,

Les décisions relevant de vos délégations permanentes font état de la conclusion de plusieurs nouveaux avenants et de marchés à prestations similaires concernant le chantier de rénovation du château de la Léonardsau.

Selon le tableau actualisé des coûts et financements, disponible sur le site de la ville, le montant total des travaux s'élève désormais à 8,2 millions d'euros HT. Ce montant se décompose comme suit :

- 7 561 040 € fléchés pour la restauration et l'extension du château, la restructuration des anciennes écuries, ainsi que le parking et les aménagements extérieurs.
- 640 000 € pour la restauration des jardins.

Notre collègue siégeant à la CAO nous a informés des dernières évolutions financières, que nous avons intégrées dans le tableau récapitulatif des coûts des travaux, récemment demandé et que nous avons actualisé.

**Le coût total des travaux atteint ainsi 8,13 millions d'euros HT, soit bien au-delà de l'estimation initiale de fin 2020 qui s'élevait à 6,64 millions d'euros HT.**

**Cette hausse est d'autant plus notable que ces dépenses ne couvrent pas encore la rénovation des jardins.**

**Avez-vous prévu de réévaluer le budget de cette opération, encadrée par une Autorisation de programme ? Qu'en est-il de l'enveloppe de 640 000 € HT affectée à la restauration des jardins ?**

Intervention de Catherine Edel-Laurent

Point N° 4 058 /04/2025

Désimperméabilisation des cours d'école Groupe scolaire Freppel et Groupe scolaire Europe

M. le Maire,  
Cher Collègues

Nous soutenons cette initiative qui vise à rendre les cours des écoles Freppel et Europe plus vertes et moins imperméables.

Avec le réchauffement climatique, il est essentiel de transformer les cours d'écoles en espaces plus naturels pour améliorer le cadre de vie des élèves et des personnels.

**Ces aménagements sensibilisent aussi les jeunes à l'environnement et participent à la protection de la biodiversité en ville.**

Notre groupe est favorable à cette proposition et nous encourageons sa mise en œuvre rapide.

Intervention de Catherine Edel-Laurent  
Point N° 8 062/04/2025  
Réalisation emplacement réservé n°44

M. le Maire,  
Chers collègues,

Je profite de ce point pour attirer à nouveau votre attention sur le fonctionnement du carrefour à feux situé à l'intersection de la rue du Gal Leclerc et de la rue des Bonnes Gens.

À plusieurs reprises, notre groupe a exprimé des réserves en conseil municipal et en commission concernant ce carrefour, dont les feux de signalisation ne fonctionnent que par intermittence.

Récemment, un accident s'y est produit : une cycliste s'est vu refuser la priorité par une voiture, entraînant une chute et une fracture du poignet.

**Nous le réaffirmons ce soir : cette intersection est dangereuse, et le fonctionnement intermittent du feu que vous avez décidé est insuffisant pour garantir la sécurité des cyclistes.**

Intervention de Catherine Edel-Laurent  
Point N° 21 075/04/2025  
Convention mise à disposition d'une parcelle à l'Association Culturelle Turque ACTO

M. le Maire,  
Chers collègues,

Vous nous soumettez une proposition de conventionnement pour la mise à disposition d'une parcelle pendant 3 ans à l'association culturelle turque d'Obernai, en vue de l'installation d'une pergola bioclimatique, soumise à autorisation d'urbanisme.

Je saisis cette occasion pour rappeler qu'en conseil municipal du 6 mai 2024, j'ai déjà attiré votre attention sur le non-respect des prescriptions d'urbanisme liées au permis de construire n°318 12 M 0039, que vous avez accordé le 22 mai 2014 à cette même association pour l'extension de ses locaux culturels et culturels.

À ce jour, les vingt places de stationnement exigées pour l'obtention de ce permis, et figurant sur le plan de masse, n'ont toujours pas été aménagées.

Votre réponse en séance n'a en rien justifié ce manquement aux dispositions du Plan local d'urbanisme, toujours en vigueur.

**Même si nous ne sommes pas opposés à la mise à disposition de la parcelle n°72, section 444, nous demandons que l'association régularise sa situation en aménageant les places de stationnement exigées depuis 2014.**

En conséquence, notre groupe s'abstiendra sur ce point.

## **Groupe Imaginons Obernai**

### **Conseil municipal du 19 mai 2025**

#### **Intervention de Jean-Louis REIBEL**

#### **Point n°5 : approbation du projet de renouvellement de l'éclairage de l'église Saints Pierre et Paul**

Monsieur le maire,

Notre groupe est bien entendu favorable à la réfection de l'éclairage intérieur de l'église Saints-Pierre-et-Paul.

Vous avez évoqué les récents travaux de restauration extérieure ainsi que la mise en lumière de la façade principale avec ses deux tours.

Je saisi l'occasion pour vous signaler qu'à l'opposé de la façade sud, l'espace qui se trouve entre le monument et les contreforts du cimetière est envahi par la végétation. Cet endroit mériterait d'être davantage mis en valeur et pourrait même être utilisé pour y installer des panneaux d'expositions temporaires en rapport avec l'histoire et le patrimoine de l'église. A noter que s'y trouvent également deux monuments funéraires inventoriés par les monuments historiques.

#### **Points 14 et 15 : convention de dépôt de deux volets d'un retable et d'une paire de vitraux auprès de la Bibliothèque humaniste de Sélestat**

Monsieur le maire,

Chers collègues,

Le dépôt de ce mobilier à la Bibliothèque humaniste de Sélestat me donne l'occasion d'évoquer la situation plus générale des collections de l'ancien Musée historique d'Obernai qui a « provisoirement » fermé ses portes en 1956, il y a donc près de 70 ans...

Les municipalités successives n'ont pas accordé leur priorité à la réouverture d'un espace muséal à l'exception de celle conduite par M. Hubert ECK en 1977/1983 et qui prévoyait l'installation d'un musée dans le bâtiment municipal appelé communément « Maison natale de Sainte Odile ».

Ce projet qui était déjà bien avancé a été stoppé après les élections municipales de 1983 et après d'important travaux, le bâtiment a finalement permis d'installer en 2001, l'École de musique et de danse, un des derniers projets culturels initiés par le Dr Hugues HARTHLEYB.

Les choix s'étant portés sur d'autres projets, la question du devenir des collections de l'ancien musée historique reste entière.

Depuis la fermeture du musée, il faut relever diverses initiatives qui demeurent des « pis-aller », mais c'est toujours mieux que rien, à savoir :

- **Le réemploi de mobilier et de tableaux pour garnir les locaux de l'Hôtel de ville** avec l'avantage qu'ils sont visibles du public ;
- **Le dépôt dans d'autres musées** : c'est le cas des statues des quatre Saints-Patrons qui se trouvaient dans la salle du rez de chaussée de la mairie et qui sont déposées au musée de la Chartreuse de Molsheim. De même, le retable et les vitraux dont il est question aujourd'hui et qui sont temporairement déposés à la Bibliothèque humaniste de Sélestat.  
Si nous adhérons à cette solution, c'est uniquement pour une question de conservation optimale de ces biens. Mais il est tout de même regrettable que ces trésors de l'art qui sont en rapport avec l'histoire de notre cité ne soient pas visibles à Obernai.
- Enfin, **bon nombre de pièces de collection** dont certaines sont protégées au titre des Monuments Historiques, sont stockées dans des réserves plus ou moins bien aménagées.

Il y a quelques années, une entreprise spécialisée dans le récolement de pièces de musées avait procédé à un inventaire des objets entassés pêle-mêle dans le sous-sol d'un bâtiment municipal.

Aussi, je vous vous saurai gré de bien vouloir nous communiquer cet inventaire de la collection du mobilier historique de la ville d'Obernai.

Enfin, les musées ont l'obligation légale de procéder au récolement de leurs collections tous les dix ans : cette opération permet de vérifier la présence et l'état de conservation des collections.

Monsieur le maire, quand bien même le musée d'Obernai est fermé, il serait dans l'intérêt de la ville que ce type d'opération de sauvegarde du patrimoine soit programmé avec la même périodicité que celle prévue pour les musées en activité.